

P.P 2067 CHAUMONT

Quand la vie est une naissance,
Chaque jour est un bonheur.
Quand la vie est un anniversaire,
Chaque jour est un pas en avant.
Quand la vie est un enfant,
Chaque jour est une évolution.
Quand la vie est un adolescent,
Chaque jour est un apprentissage.
Quand la vie est une majorité,
Chaque jour est une responsabilité.
Quand la vie est l'amour,
Chaque jour est un poème.
Quand la vie est un mariage,
Chaque jour est un suspense.
Quand la vie est la quarantaine,
Chaque jour est une expérience.
Quand la vie est la vieillesse,
Chaque jour est un souvenir.
Quand la vie est la vie,
Chaque jour est un cadeau.
Quand la vie a une fin,
Il ne reste de chaque jour que poussière.

Moralité: Notre vie ne tient qu'à un fil,
il vaut donc mieux prendre chaque jour du bon côté !

Texte rédigé par des enfants de 10 ans sur un modèle de J. Prévert

Bonne et heureuse année à tous
Marie-José Montandon, Rosemont



**Société d'Intérêt Public,
case postale 26, 2067 Chaumont**



LE CHAUMONNIER

MÉMENTO

**LA FÊTE DE NOËL AURA LIEU LE
SAMEDI 14 DÉCEMBRE 2002 À 17H00
À LA CHAPELLE**

LE COMITÉ SIP VOUS SOUHAITE UN

JOYEUX NOËL

ET UNE

BELLE ET HEUREUSE

ANNÉE 2003

TEXTES ET ANNONCES, DERNIER DÉLAI POUR LE PROCHAIN
CHAUMONNIER: 22 février 2003

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ D'INTÉRÊT PUBLIC DE CHAUMONT

Paraissant 4 fois par an 4^{ème} trimestre 2002 No. 95
Publié par: SIP, case postale 26, 2067 Chaumont
Imprimé à Savagnier par Bernard Jacot
Rédaction : D. Wicki 2067 Chaumont, tél. 032 / 753 64 38 fax 032 / 753 01 56
www.chaumont-neuchatel.com

La Fête des Chaumonniers

C'est le samedi 31 août 2002, au home bernois, que s'est déroulée la fête annuelle et traditionnelle des Chaumonniers. La pluie abondante qui tombait à l'extérieur pendant le repas n'a rien changé à la bonne ambiance qui régnait à l'intérieur, dans une salle bien remplie.

J'y participais pour la première fois et j'avouerai que j'en suis reparti enchanté. J'ai été un peu surpris de voir que la moyenne d'âge des participants penchait plutôt vers la jeunesse, mais cela est un bon signe pour l'avenir. C'est aussi avec plaisir que nous avons tous constaté la présence d'une famille établie depuis peu à Chaumont.

Après l'apéritif, nous avons eu la chance de déguster un excellent repas confectionné par Marielle et Aldo Di Cesare. C'est à eux et à toutes les personnes qui ont travaillé pour nous que nous adressons un grand merci. N'oublions pas les succulents desserts: merci également à celles et ceux qui les ont préparés bénévolement.

À une prochaine, avec plaisir!

Martial-André Richard, D-30900 Wedemark



Assemblée Générale de la SIP du 25 octobre 2002 à la Chapelle de Chaumont

Le vent tempétueux et la pluie glaciale n'ont pas découragé bon nombre de membres d'assister à la traditionnelle assemblée générale d'automne de la SIP. Le comité salue la présence de M. Charles-André Grossenbacher, directeur des services industriels de Neuchâtel. Celui-ci interviendra en fin d'assemblée pour donner l'état d'avancement du dossier "éoliennes".

Depuis la dernière assemblée générale, un cortège de manifestations a parsemé toute l'année. Le spectacle de Noël de l'école et du cœur-mixte a fait salle comble. La Chomette a ravi tous ceux qui aiment les chasses aux œufs. Le loto du Tennis-club a pu se tenir à Cortaillod. La tour de Chaumont est doté d'un nouveau phare qui a été inauguré avec succès, ainsi que d'un panorama tout neuf et d'un pointeur Alpe-Vision. La Fête Nationale s'est déroulée en toute convivialité. A la rentrée des vacances, la Fête des Chaumonniers a rempli comme d'habitude le home bernois et l'amicale des pompiers a organisé une journée récréative très appréciée. De plus, la route a été refaite sur le tronçon supérieur pour le plus grand confort des usagers. On rappelle également que le site de Chaumont (www.chaumont-neuchatel.com) est lancé.

Le rapport du caissier pour l'exercice écoulé est positif. Un petit excédent de produits vient ponctuer la structure d'exploitation et la décharge est acceptée par acclamation. Le comité est réélu en bloc. Ses membres, Claire-Lise Matthey Chiffelle, Marielle et Aldo Di Cesare, Etienne Grandjean, Liliane et Roger Junod, Mirko Kipfer, Frédéric Perriard et Daniel Wicki invitent d'éventuels intéressés à s'y joindre rapidement.

La SIPAT présente son dernier rapport et remet son mandat aux mains du comité de la SIP qui continue de suivre l'évolution des actions entreprises en matière d'aménagement du territoire. La dissolution de la SIPAT n'empêchera pas que les consultations avec les institutions concernées vont reprendre leur rythme de croisière avec le comité. L'absence de neige ces dernières années n'a pas permis de tracer souvent des pistes à Chaumont qui n'est plus vraiment un centre de ski de fond. Il faudra renégocier avec les autorités concernées comment gérer au mieux l'exploitation de la moto-luge. Les talus sont de moins en moins fauchés et les bancs qui s'y trouvent sont souvent inutilisables s'ils ne sont pas dégagés plus fréquemment. Un appel est lancé pour remédier à cet

inconfort.

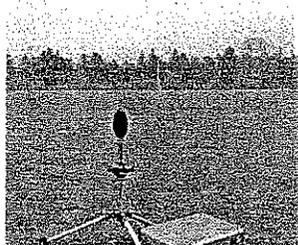
La fin de l'assemblée a permis, grâce à un petit film amateur, de se rendre compte des différents impacts des éoliennes à Mont-Crosin, au Jura. Pour Chaumont, toutes les études entreprises sont en voie d'achèvement et il faudra encore en établir la synthèse. Les problèmes de puissance, d'implantation et d'accès sont soulevés par quelques intervenants. En conclusion, il en ressort que Chaumont ne sera jamais un site colossal mais une petite contribution réalisable et concrète dans la problématique de l'énergie et du nucléaire notamment. Une verrée permet de poursuivre la discussion avec intérêt et clôt cette assemblée générale empreinte de simplicité et de bonhomie. Dehors il fait toujours aussi froid !

Pour le comité
Etienne Grandjean



Courant 2001, le Service d'hygiène et de prévention du feu de Neuchâtel s'est vu attribuer les compétences nécessaires au traitement de la problématique des nuisances sonores d'origines diverses. Conséquemment, la Ville de Neuchâtel lui a confié pour mandat l'étude de sonore sur 2 sites de la commune de Chaumont dans le cadre d'une étude de faisabilité pour l'implantation d'éoliennes.

A l'aide d'un appareil de mesure de haute précision, le sonomètre, il est possible d'évaluer la charge sonore en un endroit précis, particulièrement près des habitations, permettant ainsi dans le cadre de ce projet d'estimer l'influence éventuelle de la pose d'une éolienne.

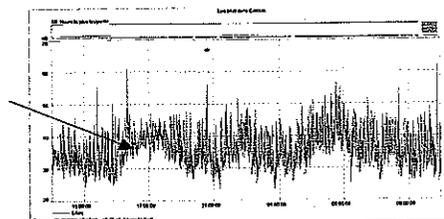
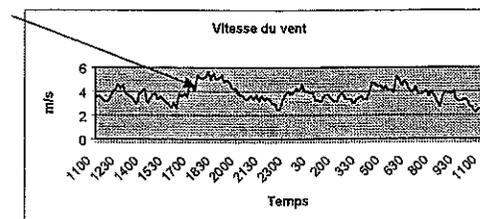


Installation de mesure de niveau sonore

Il faut savoir qu'une éolienne, malgré l'apparente sérénité qui s'en dégage, produit une certaine puissance sonore due aux mouvements de rotation de ses différents composants ainsi que tout naturellement au frottement de l'air sur les pâles. Les dernières avancées technologiques tendent à réduire de plus en plus ces effets jusqu'à devenir absurde d'évoquer tout problème de bruit causé par une éolienne, les bruits de fond masquant en général complètement tout bruit émis cette dernière. Quel que soit le paysage, le silence absolu ne règne jamais : les oiseaux et les activités humaines émettent des sons et à des vitesses de vent

relativement faibles de 14 à 25 kilomètres par heure ou plus, les sons en provenance de feuilles, arbres, etc..., masqueront graduellement tout bruit potentiel engendré par une éolienne.

On peut constater immédiatement l'influence du vent sur le niveau sonore à l'aide des graphiques ci-après :



On constate aux endroits indiqués que la courbe du niveau sonore suit celle de la vitesse du vent à partir d'environ 4 mètres à la seconde, soit 14 kilomètres par heure.

Les données les plus récentes en matière de bruit émis par une éolienne fournissent des valeurs de 45 à 50 dB(A) de 100 à 200 mètres de distance, le niveau sonore étant dégressif en fonction de la distance. Le tableau ci-dessous donne un comparatif avec les bruits de la vie courante.

Toute personne s'étant rendue au Mont-Crosin, lieu idéalement exposé aux vents et par la-même exploité dans ce sens, a pu être frappé par la différence d'émission sonore entre les éoliennes de l'ancienne génération et celles de construction

plus récentes. Cette appréciable évolution reflète bien l'amélioration technologique apportée aux éoliennes en quelques années et démontre si

Niveau sonore dB(A)	Genre de bruit
25 - 30	Salle de lecture
30 - 40	Appartement calme
40 - 50	Discussion normale
45 - 50	Eolienne de 500 kW (100 à 200 mètres de distance)
55 - 65	Aspirateur
60 - 65	Supermarché, bureau bruyant
55 - 75	Compartiment d'un train
70 - 80	Route à fort trafic
75 - 85	Intérieur d'une voiture de métro
80 - 90	Passage d'un camion
100 - 110	Tonnerre à proximité
120 - 130	Seuil de douleur de l'oreille humaine
130 - 150	Avion à réaction (à quelques mètres de distance)

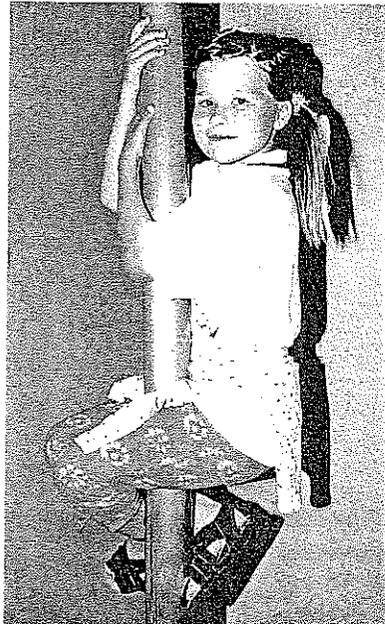
besoin était le souci des concepteurs à vouloir toujours mieux intégrer leurs constructions dans l'environnement. Les plus récentes découvertes en la matière ont d'ailleurs permis d'en améliorer encore plus les performances acoustiques.

Service d'hygiène et de
prévention du feu
L'inspecteur adjoint
Thierry Bugnon

Visite à la caserne des pompiers

Notre classe a gagné le concours des pompiers, grâce à nos bonnes réponses et nos beaux dessins. Nous sommes allés visiter la caserne. Nous avons vu le centre de surveillance qui reçoit tous les appels de détresse (incendies, accidents de la route, arrêts cardiaques, noyades et même les chats coincés sur les arbres). Ils ont même déclenché une fausse alarme, uniquement pour nous, et nous sommes descendus à la perche. Nous avons vu les camions, les ambulances et la voiture de désincarcération.

Nous avons reçu un diplôme, une photo, une lampe et un double mètre.



Soline et Cyril

PAROISSE

Un cordial merci à toutes les personnes qui ont contribué au succès réjouissant du stand de Chaumont à la boutique de Noël de La Coudre le 9 novembre.

Culte de l'Avent et Sainte Cène à la Chapelle
le dimanche **15 décembre à 11h15.**

Culte pour toute la paroisse au Temple de La Coudre
le dimanche **22 décembre à 17h00.**

Culte de la nuit de Noël à La Coudre
le mardi **24 décembre à 23h00.**

Culte de Noël à La Coudre
le mercredi **25 décembre à 10h00.**

Pas de culte à Chaumont en janvier.

Célébration de l'unité des chrétiens pour toutes les paroisses catholiques et réformées de Neuchâtel à la Collégiale
le dimanche **26 janvier à 10h00.**

Culte à la Chapelle
le dimanche **16 février à 11h15.**

Culte à la Chapelle et Sainte Cène
le dimanche **16 mars à 11h15**

Un culte a lieu à la Chomette
le lundi **6 janvier à 14h30.**